

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

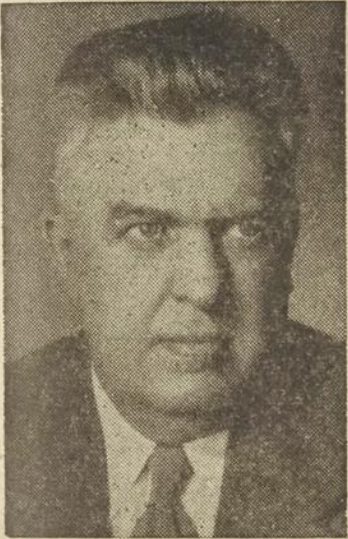
Série C, Vol. II, No. 46

Vendredi le 31 janvier 1958

Editeur: "Le Peuple" Ltée

Le maire et un échevin réélus par acclamation

M. Louis O. Roy qui exerce depuis neuf ans les charges de maire de la ville de Montmagny a été réélu, samedi dernier, par acclamation. M. Adolphe Corneau, échevin du Quartier-Ouest, a également été réélu sans opposition.



Ces deux élections ont été constatées, samedi après-midi, à deux heures, par l'officier rapporteur des élections municipales, M. J. René Côté, lors de la séance publique de l'appel nominal qui s'est tenue en la salle de l'hôtel de ville, en présence d'une foule considérable de contribuables.

On s'attendait, en fait, depuis un certain temps à la réélection sans opposition de M. Louis O. Roy, de même qu'à celle de M. Corneau. Quant aux autres échevins sortant de charge, quatre d'entre eux briguent les suffrages contre un adversaire, M. André Bernatchez, échevin du quar-

tier-Ouest, ayant fait savoir qu'il ne serait pas candidat pour cette élection.

La lutte se fera donc pour cinq des sièges de l'échevinage. Dans le quartier-Sud, M. Patrice Corriveau, échevin sortant, aura pour adversaire M. Raymond Paré. Il avait été question, dans ce quartier, de la candidature de M. Armand Gaudreau, mais ce dernier s'est finalement récusé.

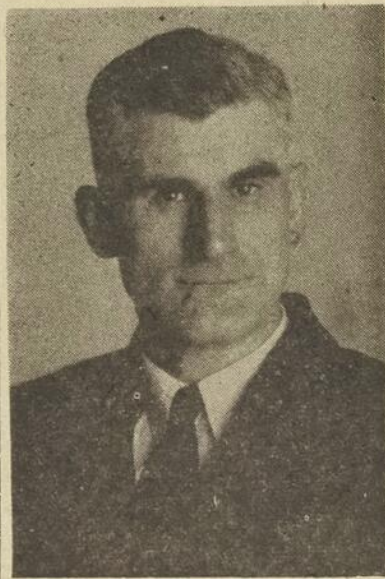
Dans le quartier-Centre, il y aura élection aux deux sièges. Au siège No 1, deux concurrents sont en lice: l'échevin sortant, M. Hervé Vézina et son adversaire, M. Léo Laberge. Pour le siège No.2, M. Robert Morin, sortant de charge, a pour adversaire M. Jean-Paul Léveillé.

Dans le quartier-Ouest, au siège No. 2, Louis F. Fournier, ex-échevin, a pour opposant M. Roméo Caron tandis qu'au siège No. 3, deux nouveaux candidats, MM. Maurice Fréchette et Laurent Paquet se font la lutte.

Enfin, le siège du Quartier-Industriel fera l'objet d'une élection entre M. Arthur Lacroix, sortant de charge, M. Maurice Desjardins et Auguste Labonté.

L'appel des candidatures, samedi, s'est déroulé dans le calme. M. Louis O. Roy après qu'il eut été déclaré élu, a remercié la population de la confiance qu'elle lui témoignait et s'est dit prêt à collaborer sans réserve avec le conseil qui désignera l'électorat.

M. Adolphe Corneau qui a également connu une élection par acclamation a lui aussi exprimé sa gratitude aux contribuables de son quar-



tier. Les élections municipales pour le choix de cinq échevins auront donc lieu samedi prochain le 1er février. Les candidats élus seront en fonctions jusqu'en 1961.

POUR LA PREVENTION DES INCENDIES.

Montmagny remporte de nouveaux honneurs

Notre ville vient encore d'obtenir une éclatante reconnaissance officielle pour l'efficacité des efforts de nos services municipaux dans la prévention des incendies. Au concours national de la semaine de prévention des incendies, le jury a décerné la deuxième place à notre ville parmi les municipalités de la catégorie



Monsieur L. O. Roy
Maire,

Hôtel de ville,
Montmagny, P.Q.

Monsieur le Maire,

Sujets Semaine de la prévention
des incendies 1957

D'après le rapport des juges du Concours International de la semaine de la prévention des incendies de 1957, la ville de Montmagny a mérité la DEUXIEME PLACE parmi les municipalités de la Province de Québec qui ont concouru dans la classe D, (population 5,000. à 10,000 habitants) ainsi que la DEUXIEME PLACE parmi celles qui ont concouru dans la même classe du Canada.

De plus, Montmagny s'est classée en 16ième. Place parmi les 588 municipalités canadiennes qui ont concouru.

Je me joins à l'honorable Roméo Lorrain, Ministre des travaux publics, pour féliciter le chef Couillard,

so personnel, les autorités municipales et tous ceux qui ont contribué au succès de la campagne.

Dès que les certificats nous seront parvenus de "National Fire Protection Association", de Boston, je communiquerai de nouveau avec vous.

Vous priant de croire à l'assurance de mes sentiments distingués, je demeure, monsieur le maire,

Votre tout dévoué,

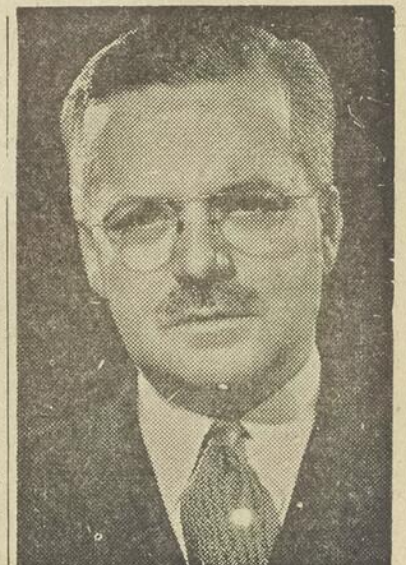
(Signé) Ed. Caouette

Commissaire des incendies.

Nous tenons à souligner, comme nous l'avons déjà fait dans le passé, le remarquable travail accompli dans le domaine de la prévention par M. Couillard et ses collaborateurs. Nous joignons à nos félicitations un hommage particulier à la population de Montmagny qui a admirablement secondé les efforts de nos services municipaux pour atteindre de nouveau à ce magnifique résultat.

De retour d'Europe

L'Hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la Province, est rentré au Canada mardi dernier, après un séjour de trois semaines à Paris où il a inauguré l'exposition "Vallée du St-Laurent", tenue aux grands magasins du Louvre. Cette manifestation qui tend à faire mieux connaître aux français les ressources de notre province, dans tous les domaines, remporte un succès qui dépasse toutes les prévisions puisque le nombre des visiteurs qu'elle attire chaque jour dépasse 20,000. M. Rivard qui représentait le gouvernement québécois à la cérémonie d'ouverture est revenu à bord d'un avion d'Air-France.



D, soit de 5 à 10,000 habitants, qui ont pris part à cette initiative.

Mieux encore, Montmagny, a obtenu la seconde place au classement de cette catégorie pour tout le Canada. Enfin, au classement "toutes catégories", notre ville, grâce au magnifique travail accompli par notre département des incendies, a pris la seizième place de toutes les municipalités canadiennes, soit quelques 588 villes et cités qui ont participé au concours.

Cette nouvelle très réjouissante a été communiquée cette semaine à M. Laurent Couillard chef de police et des pompiers, par M. Ed. Caouette, commissaire provincial aux incendies. Voici le texte de cette lettre:

Elections municipales demain

A la pointe de l'actualité cette semaine

M. Louis O. Roy, qui vient d'être réélu maire de Montmagny pour un cinquième terme. Elu en 1949, il fut réélu par acclamation en 1951, gagna l'élection de 1953, remporta également celle de 1955. Il semble que M. Roy soit le maire resté le plus longtemps de suite à la tête de notre administration municipale.

M. ADOLPHE CORNEAU, qui vient d'être réélu par acclamation échevin du quartier-Ouest. Défait en 1953, M. Corneau fut élu par une écrasante majorité en 1955, la plus forte jamais donnée à un échevin.

M. LAURENT COUILLARD, chef de police, dont les efforts pour la prévention des incendies viennent d'être couronnés pour la troisième année consécutive.

C'est demain, samedi, que se tiendront les élections municipales pour le choix de six échevins, le maire et un échevin ayant été élus par acclamation. Les électeurs, au nombre de près de quinze cents, locataires et propriétaires, désigneront les échevins dans le Quartier-Sud, le Quartier-Centre qui en compte deux, l'Ouest, deux également et l'Industriel, un.

Les bureaux de scrutin, au nombre de sept, ouvriront à 9 heures et fermeront à 6 heures p.m. En voici la liste:

Arrondissement No.1, Centre M. Yves Nicole, avenue des Erables.

Arrondissement No. 2, Centre: Mme Edouard Bernier, rue St.Paul.

Arrondissement No 3, Ouest: M. Maurice Fournier, rue Taché.

Arrondissement No. 4,Ouest: M. Réal Laforest, rue Frontenac.

Arrondissement No. 5, Ouest M. Jean-Charles Boulet, rue J. Cartier.

Arrondissement No. 7, Industriel: M. Emile Fournier, 6e rue.

La proclamation des résultats, sera faite, de l'Hôtel de ville, par M. René Côté, officier rapporteur et greffier de la ville.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon



Téléphone: 533
C.P. 128



EDITORIAL

Caractère français du Québec

C'est l'intention du gouvernement de l'hon. M. Duplessis de constituer un organisme qui sera chargé de donner à chaque localité de la province un nom affirmant notre caractère français.

Pareille idée sera accueillie avec enthousiasme, tout comme on se réjouira de la transformation de Shawinigan Falls en Shawinigan tout court, grâce à l'adoption d'un bill privé soumis par cette municipalité.

Le gouvernement de l'Union nationale a accompli énormément pour que notre province garde son caractère français. Il a accompli énormément pour que ce caractère soit protégé contre toutes sortes d'ennemis, dont notre insouciance est le principal.

Ce nouvel organisme aura un travail considérable et intéressant à exécuter, car nombre de noms de localité laissent le visiteur sous l'impression qu'il ne parcourt pas une région de langue française, mais plutôt de langue anglaise.

Cependant, ne laissons pas tout au gouvernement. Nous pouvons chacun contribuer dans une grande mesure à maintenir le caractère français de notre province. Donnons à nos entreprises des noms français: nous ne perdrons aucun client de ce fait et nous prouverons aux étrangers que tous les hommes d'affaires du Québec ne sont pas de langue anglaise.

Remarquons bien que cette campagne de francisation n'a rien d'offensif ou d'insultant pour qui que ce soit. Nous ne combattons personne: nous voulons tout bonnement faire valoir un peu ce que nous sommes véritablement.

MONTREAL-MATIN

Avez-vous une question à poser concernant

L'assurance-chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Q.— Si je suis à pied et que, étant en chômage, j'entreprends de petits travaux que je pourrais, en temps normal, faire durant mes heures libres, quel montant ai-je le droit de gagner sans cesser d'être considéré comme étant en chômage?

R.— Le montant des gains qu'un réclamant peut toucher sans que ses prestations soient interrompues est fixé d'après une échelle contenue dans la Loi. Ce montant dépend du taux des prestations que le réclamant reçoit. Pour toute semaine durant laquelle les gains du réclamant provenant de tout emploi, dépassant le montant admissible, ses prestations sont réduites d'un montant égal à l'excédant. Les montants admissibles vont de \$2 par semaine pour une personne dont les prestations hebdomadaires sont de \$6 (personne seule) ou de \$8 (soutien de famille)

jusqu'à un maximum de \$13 pour une personne dont le taux de prestations est de \$23 (personne seule) ou de \$30 (soutien de famille).

Q.— Le syndicat auquel j'appartiens songe à entrer en négociation avec ma compagnie pour obtenir le salaire annuel garanti. L'idée de chercher à obtenir cette forme de sécurité a rencontré quelque opposition, les opposants prétendant que nous n'aurions plus droit à l'assurance-chômage lorsque nous serions mis à pied. Est-ce bien le cas?

R.— Il n'est pas possible de déterminer si les paiements versés sous un régime de salaire annuel garanti porteront atteinte au paiement des prestations d'assurance-chômage à moins de connaître les conditions visant le paiement du salaire garanti.



Samedi le 25 janvier dernier, avait lieu un souper canadien organisé par la Légion Canadienne, L.S. E. B., Filiale Bernatchez No 150, de Montmagny. Plusieurs invités d'honneur étaient à ce souper parmi les-

quels Son Honneur le Maire, M. Louis O. Roy et Mme la Mairesse, l'Assistant-Commandant du District de Québec de la Légion Canadienne, M. Maurice Gaudreau et Mme Gaudreau, le Major Robert Belleau, an-

cien Commandant du District de Québec et Mme Belleau, M. M. Rodrigue, président de la Branche No 12 de la Légion Canadienne de Lévis et plusieurs autres.

(Suite à la page 12)

Chronique Scientifique

QUESTION:

"En quoi consiste la force d'attraction qui maintient en équilibre le système planétaire? On le compare à l'attraction magnétique. Mais la masse des planètes doit aussi exercer une certaine influence. Est-ce que toutes les planètes ont la même force d'attraction? Quel est le rapport entre cette force d'attraction et la pesanteur? Enfin, est-ce que toutes les planètes exercent une attraction?"

REPONSE:

Cette question est à la fois importante et pertinente parce que les satellites artificiels lancés à l'occasion de l'Année géophysique internationale obéissent aux mêmes lois qui maintiennent la lune et les planètes sur leurs orbites. Dans la nouvelle ère de l'exploration et, peut-être, des voyages interplanétaires que celles du vol d'un avion.

Il s'agit simplement des lois du mouvement et de l'attraction universelle établies il y a trois cents ans par Isaac Newton. Ni le magnétisme ni aucun phénomène comparable au magnétisme ne sont en cause. La chute d'une pomme, l'orbite des planètes, et celle des satellites artificiels sont phénomènes qui obéissent à la gravitation. Personne ne connaît les "causes" de la gravité mais c'est tout simplement un fait que tous les objets matériels, petits ou grands, s'attirent réciproquement en fonction de leur masse. Cette attraction est trop faible pour qu'on puisse le sentir quand il s'agit d'objets à l'échelle humaine, mais pour les planètes et pour tous les astres, cette attraction est importante et mesurable. La masse de la Lune, par exemple, représente environ la huitième partie de celle de la Terre et sa force réelle d'attraction sur un objet situé dans l'espace est huit fois moins grande que celle de la Terre.

Autre facteur: la gravitation diminue en fonction de la distance entre les objets qui s'attirent mutuellement. La diminution de l'attraction est définie mathématiquement comme "inversement proportionnelle au carré de la distance". Cela veut dire

qu'au double de la distance la force gravitationnelle est réduite d'un quart; à dix fois cette distance elle est réduite d'un centième (dix au carré).

Ces deux facteurs - masse et distance - sont les seuls qui interviennent dans l'attraction entre les planètes et le soleil ou entre les planètes et leurs satellites.

Si les choses en restaient là, il y a longtemps que tout le système solaire, avec ses planètes et ses lunes, se serait écrasé sur le Soleil. Mais le facteur opposé qui empêche cette chute et qui maintient les planètes sur leurs orbites, c'est leur mouvement, leur vitesse. C'est là le principe fondamental de la célèbre Première Loi du Mouvement de Newton.

Cette loi établit que tout objet matériel demeure éternellement dans son propre mouvement, sans changement de position ou de vitesse, sauf si une force extérieure lui est appliquée qui altère ce mouvement. Les objets terrestres sont toujours freinés par la friction: une balle, un boulet de canon sont ralentis par la friction de l'air jusqu'à ce qu'ils s'arrêtent et tombent. Mais au-delà de l'atmosphère il n'y a pas d'air, donc pas de friction qui compte, et le mouvement des objets s'y poursuit indéfiniment.

Cela n'empêche pas que les planètes soient soumises à la gravitation. Il résulte du rapide mouvement externe des planètes et de l'attraction interne exercée par le Soleil une sor-

(Suite à la page 7)

Les institutrices de la région de Ste-Anne de la Poc.

"Je souhaite ardemment que notre personnel enseignant devienne de plus en plus qualifié, compétent et cultivé; que tous les titulaires suivent des cours, continuent de parfaire leurs connaissances et se livrent à des lectures saines et enrichissantes" ainsi s'exprimait, samedi soir dernier, M. Albert Saulnier, président de la Fédération diocésaine des instituteurs et institutrices, après leur avoir recommandé la lecture et l'étude parfaite de la Lettre collective des Evêques sur le Civisme.

L'Association des Instituteurs et Institutrices de la région de Ste-Anne tenait, le 25 janvier, un goûter-causerie qui a prouvé la vitalité de cet organisme. La réunion avait lieu au Cinéma Pocatière dont M. Georges-Etienne Potvin est le propriétaire. Il avait mis gracieusement sa salle de théâtre et son personnel à la disposition de l'Association. Au nombre des invités d'honneur, on remarquait MM. J. Amédée Duval, inspecteur de la région de St-Pascal et Odillon Chabot, inspecteur de la région de Ste-Anne, tous deux présidents d'honneur; MM. Auguste

Scott, président de la Fédération des Commissaires d'Ecoles du Québec; M. Charles Gagné, doyen de la Faculté d'Agriculture de Laval; Mme Léon Grenier, présidente de l'Association des Parents et Maitres de Ste-Anne; Félix Bélanger, président diocésain de l'U.C.C.; M. l'abbé Charles-Eugène St-Onge, aumônier diocésain des instituteurs et institutrices.

Une quarantaine d'institutrices et d'instituteurs de la région de Ste-Anne prirent part à ce rassemblement qui a remporté un très grand succès. Quelques allocutions furent prononcées par MM. Jean-Marie Poirier, du Service de Santé de Québec; M. Marmette, des Assurances-Vie Desjardins; M. Bernard Giroux, président de l'Association; M. Odillon Chabot et M. l'abbé St-Onge; Mlle Thérèse Ouellet, institutrice de Ste-Anne; M. Giroux remit ensuite à l'abbé St-Onge, au nom de tous, un chèque en reconnaissance de son dévouement à la cause de l'éducation. Puis les représentantes des paroisses présentèrent un rapport d'activités:

(suite à la page 6)

Série d'accidents cette semaine

TAXI vs TAXI.

Deux taxis, l'un de Lévis, conduit par M. Rosaire Levasseur et l'autre de Montmagny, appartenant à M. Georges Langlois, se sont heurtés, le 30 janvier, à 8h.50, rue du Manoir. Les deux autos ont subi des dommages assez conséquents.

AUTO CONTRE CAMION.

Le 29 janvier, à midi, rue du Pont, un camion de Biscuits Montmagny, conduit par M. Gilles Rouleau et une automobile, conduite par M. Luc Robin, sont entrées en collision se causant mutuellement des dommages moyens.

AUTO ET TAXI

Le 26 janvier, rue St-Louis, à 8h. 40 p.m., l'auto de M. Charles Bussières, de St-Henri de Lévis et un taxi conduit par M. Armand Paquet, sont venus en collision et ont subi des dommages assez importants.

ACCROCHAGE

Un accident sans gravité s'est produit le 25 janvier entre l'auto de M. Armand Paquet, que conduisait M. Jacques Paquet et celle de M. Gérard Fournier, les dégâts sont minimes.

ET D'UN AUTRE

La police rapporte un léger accrochage entre l'automobile de M. Ulric Fournier et celle de M. Jos Corriveau. L'accident s'est produit rue des Bouleaux, le 25 janvier à 3h.30. Les dommages sont faibles.

COLLISION

Le 24 janvier, à 7h.45, rue St. Jean-Baptiste, un taxi d'Montmagny, conduit par M. Alex. Gaudreau et l'automobile de M. Donat Guillemette, pilotée par son fils Gaston, sont entrés en collision, s'infligeant des dégâts assez importants.

Funérailles de M. Joseph Gaudreau

D'imposantes funérailles ont été faites jeudi le 16 janvier en l'église de St-Mathieu Montmagny à la mémoire de M. Joseph Gaudreau décédé à l'âge de 84 ans et 3 mois époux en première noce de feu Mme Marie-Louise Minville et en seconde noce de Alice Morin; homme de distinction le regretté disparu jouissait de l'estime et de la considération de tous, sa disparition affecte une famille avantageusement connue de notre paroisse; d'imposantes funérailles se sont déroulées en présence d'une nombreuse assistance la levée du corps fut présidée par M. l'Abbé Maurice Bois qui célébra aussi l'office Divin il était assisté comme diacre par M. l'Abbé Yves Leclerc et comme sous-diacre par M. l'abbé Fernand Bernard.

La croix était portée par M. Arthur Labbé, les porteurs du corps étaient ses petits-fils: Gérard Cloutier, Claude et Raymond Gaudreau et aussi ses neveux Georges-Henri, était conduit par ses fils MM. Ma-Aimé et Robert Gaudreau; le deuil

(Suite à la page 6)

REMERCIEMENTS

Mme Joseph Gaudreau et sa famille tiennent à exprimer leurs sincères remerciements par la voix de ce journal à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies soit par envoi de fleurs de messes de cartes ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Joseph Gaudreau.

Quelques-uns des candidats à l'échevinage

QUARTIER-CENTRE, Siège No. 1

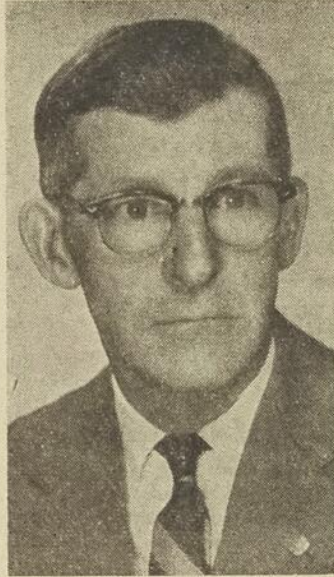


M. Léo Laberge



M. Hervé Vézina

QUARTIER-ouest, Siège No. 2



M. Roméo Caron



M. Louis F. Fournier

QUARTIER-CENTRE, Siège No. 2



M. Jean-Paul Léveillé



M. Robert Morin

QUARTIER-SUD,



M. Raymond Paré



M. Patrice Corriveau

UNITE SANITAIRE

Lundi 3 fév.

Ste-Lucie

Au couvent: 2 hrs Polio.

Mardi 4 fév.

Cap St-Ignace: Avant-midi:

Ecoles: Lespinay, Mgr. Sirois, Vincelotte, Bellavance et Mgr. Fortin:

Rappels de polio ou injections à commencer.

P.M.: Couvent et Collège: Clinique de Polio.

Montmagny

Clinique Dentaire.

Berthier

Soir: Cours par Mlle Madeleine Cor-

iveau, e.h.

St-François

Merc. 5 fév:

2hrs: Au Couvent: Clinique de bébés Rappels de polio ou injections à commencer.

Jeudi 6 fév.

Ecole St-Mathieu

10 hrs: Clinique de bébés.

Unité Sanitaire

2 hrs à 4: Clinique de bébés.

Vendr. 7 fév.

Bureau.

Hospice: Clinique Dentaire.

Dr. A. Dumas, m.h.



Confort et appui pour les pieds qui grandissent

Vous trouverez ici les chaussures
...et les AUBAINES... que vous cherchez

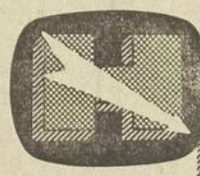
"Je veux simplement
crier 'BRAVO
les Campus Queens'..."



Oxford habillé, pimpant,
profilé. Beau cuir de
daim blanc. Semelle
noire en caoutchouc-
mousse... Et quel confort!

\$695

Campus Queens
HEWETSON



Qualité
Élégance
Confort

Nous croyons sincèrement
qu'il n'y a pas de meilleures
"aubaines" cette saison en
fait de souliers. Venez le
constater par vous-même.

Nous offrons les chaussures de
HEWETSON of CANADA

Comptoir de Chaussures Enr.

30, Rue St-Jean-Baptiste,

Montmagny

Tél.: 312

MME A. FAFARD-DROLET, SANATORIUM BEGIN

C'est avec une vive émotion que je remercie bien chaleureusement des bons souhaits que j'ai reçus à l'occasion de la nouvelle année de la part de mes parents, des communautés religieuses, des membres du clergé et de mes amis. Aussi des précieux cadeaux. Un merci tout spécial à mes collaboratrices de mon oeuvre du Conservatoire. Dans ma grande épreuve de maladie cardiaque je ne puis répondre à tous et à chacun.

Mme A. F. D.

Lucien Tremblay

Président Provincial de la Semaine de l'Electricité Président de la Corporation des Maîtres Electriciens de la Province de Québec et Président de l'A.C.E.E.

Spécialiste

Bureau à Montmagny:
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec

Annonces classifiées**A VENDRE**

Manteau de fourrure, en seal brun, coupé à la dernière mode. Etat absolument neuf. Vendu pour cause de double emploi. Prix très raisonnable. S'adresser au bureau de notre journal, Tél. 533.

A VENDRE

Une automobile DODGE 1940, en parfait ordre de marche, pneus neufs. Prix sensationnel pour prompt acheteur. S'adresser au bureau de notre journal.

Logement demandé

Famille demande logement de cinq pièces. S'adresser à M. Henri A. Dufour, comptable, Tél. 877.

24-3fs.

A LOUER

Logement 3 pièces plus chambre de bain, situé près de l'église. S'adresser à 8 St-Louis Tél.: 856.

FEMMES OU...

Mesdames, voulez-vous plus d'argent? Devenez représentant AVON et servez vos soies aux heures qui vous conviennent. Territoires libres dans les comtés de Montmagny et Bellechasse.

écrire à:

CASIER POSTAL 725
Montmagny

24 1 3fs

AUBAINES**A ST-JEAN-PORT-JOLI**

Commerce général à St-Cyrille, établi depuis longtemps, à vendre à très bas prix.

A ST-EUGENE

Moulin à farine. Bonnes conditions. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: santé.

A STE-LUCIE

Hôtel meublé à vendre — Bon chiffre d'affaires.

A BERTHIER

Hôtel de villégiature avec cabines, à vendre, située à Berthier.

A CHIBOUGAMOU

Limite de bois à vendre.

A QUEBEC

Commerce de pâtisseries, bonbons, avec atelier, aussi propriété, un étage et demi.

A MONTMAGNY

Restaurant bien situé avec loyer peut augmenter vos revenus. Bon marché.

Poste de commerce avec propriété et grand terrain, dans la paroisse St-Mathieu.

Snack Bar avec comptoir lunch et salle de quilles. Situés dans le centre des affaires.

Commerce de bijouterie, pharmacie et lingerie conviendrait pour personne seule ou autre.

POUR RESEIGNEMENTS CONCERNANT CES OFFRES. S'ADRESSER A:

LES IMMEUBLES MONTMAGNY ENR.

Robert Bernier, gérant
3, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS

L'assurance-vie
est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. FORTIN

3e Avenue, Montmagny
C.P. 1033 Tél.: 960

SUN LIFE DU CANADA

Le plus gros tirage
du comté "Le Peuple"

Encouragez nos
"ANNONCEURS"

Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contreplaqués de merisier et B. C. Fir.

Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.

Armand Nicole

21, rue St-Pierre,
C. P. 424 — Tél.: 253
"En face de l'Ecole St-Mathieu".

Dr Laurent Lizotte, M. D.

médecine générale et obstétrique

4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.
TEL.: 1150 (Au service de la population jour et nuit)

Prix spéciaux pour les matériaux

LEMIEUX ET PROULX ENR.

Leopold LEMIEUX, prop.
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

Rue du Palais de Justice

C.P. 11, Montmagny.

**EXCURSION
À TRAVERS LE CANADA**

DU 1 AOÛT AU 17 AOÛT — 16 JOURS

Toutes dépenses comprises — organisée par
LA FÉDÉRATION DU JEUNE COMMERCE
et le *Pacifique Canadien*

CONNAISSEZ MIEUX LE CANADA

Winnipeg	Edmonton	Banff
Saint Boniface	Calgary	Le Lac Louise
Regina	Vancouver	Le Lac Émeraude
Saskatoon	Victoria	Nanaimo

5 jours dans les Rocheuses — 3 jours sur la Côte du Pacifique

**VACANCES DE RÊVE
CONFORT MAXIMUM PRIX MODÉRÉS**

Voyage reposant, instructif, divertissant. En agréable compagnie. Meilleurs hôtels. Excellents repas. Tout est organisé d'avance. Aucun ennui. Aucun pourboire. Guides d'expérience. Bref, le service renommé du PACIFIQUE CANADIEN partout.

PRIX, par personne, de MONTRÉAL

Lit haut.....\$340	Compartiment double.....\$490
Lit bas.....365	Salons-lits à 3.....475
Chambre double.....465	Salons-lits à 2.....525
Roomette.....485	Chambre simple.....535

COMPRENANT: transport, wagons-lits, cabine, chambres d'hôtels, tous les repas, promenades, transferts et pourboires.

Renseignements, dépliant, réservations, des agents du C.P.R.—de M.P.E. Gingras, chambre 279, gare Windsor, Montréal, tél. UN. 1-6811, local 358 ou 2454,—au no. 201 ouest, rue St-Jacques—ou de:

**LA FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE
DES JEUNES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**

3425 rue Saint-Denis, Montréal 18 — Tél. PL. 8289 ou 8280

LA FARINE**Robin Hood****"ÉPROUVÉE AU FOUR"**

est la seule
farine idéale
pour toutes
vos recettes

RECETTES CHOISIES

\$1.00 ou .75 et un certificat
de garantie de farine
ROBIN HOOD à:
Robin Hood Flour Mills Ltd.
B.P. 190, Montréal, Québec

Parlons...

TÉLÉVISION

Des devoirs de la justice à "Eaux vives"

Après avoir, le 26 janvier, traité de "l'argent et du foyer", le R. Père Emile Legault, c.s.c., animateur "d'Eaux vives", abordera dimanche prochain, à 2h.30 de l'après-midi, un sujet auquel la société contemporaine paraît n'accorder souvent qu'une importance secondaire. Le R. Père Legault parlera en effet, au cours de son entretien du 2 février, des devoirs de la justice. Il démontrera notamment que les devoirs du chrétien par rapport aux notions de justice sont beaucoup plus exigeants que les lois humaines imposent aux citoyens.

Comme c'est le cas chaque semaine un sketch de Félix Leclerc concrétisera un aspect du sujet à l'étude. Les téléspectateurs verront un jeune homme qui vient de succéder à son père comme directeur d'une entreprise commerciale. Se rendant compte que son père a accumulé des richesses aux dépens de ses employés insuffisamment payés, le fils essaiera de réparer auprès d'eux cette injustice.

Les interprètes du sketch seront Guy Godin, Marc Forrez, Henri Poulin et J.-Léo Gagnon.

"Eaux vives" est une réalisation de Louis Bédard. Il est à noter que cette série de dix-huit émissions se terminera le 16 février et qu'elle sera remplacée par une autre série d'entretiens spirituels, sous la rubrique "Témoignage".

Claude Léveillé à "Porte ouverte"

Claude Léveillé, jeune chanteur et compositeur que les téléspectateurs ont déjà eu l'occasion d'entendre à "Music-Hall", sera invité à la prochaine émission de "Porte ouverte" lundi 3 février, à 9 heures du soir.

Doué d'un sens aigu de la poésie, Claude Léveillé écrit des chansons qui témoignent d'une grande originalité tant par les paroles que par la musique. A "Porte ouverte", lundi prochain, il interprétera trois de ses compositions: "Les Pierrots", "la Belle" et "Ca n'a pas d'importance".

Colette Bonheur, vedette de l'émission, chantera aussi une chanson de Claude Léveillé, "la petite fille de la ville", et participera avec le danseur Jack Ketchum, à un numéro au cours duquel elle interprétera "Viens plus près", version française de

"Mamma, Teach Me To Dance".

Les téléspectateurs entendront également une troupe de jeunes chanteurs de Hull connus sous le nom des Bakins. Ceux-ci ont choisi de chanter une mélodie de Gilbert Bécaud intitulée "Laissez faire, laissez dire", ainsi qu'une chanson de Fernand Constantin, "Mets deux thunes dans l'bastringue".

Les Porte-Bonheur et l'annonceur Richard Garneau donneront ensuite un numéro fantaisiste intitulé "le Solfège". Pour compléter le programme, Lionel Renaud et ses musiciens joueront "Jazz Legato", populaire mélodie de Leroy Anderson. "Porte ouverte" est une réalisation de Pierre Morin.

Nous étions trois

Dimanche 2 février, à 9h.30 du soir, le "Théâtre Populaire met à l'affiche une oeuvre du dramaturge français Jean Sarmant intitulée nous étions trois". Créée à Nice en 1951 a été reprise, la même année, par Louis Jouvet à l'Athénée.

"Nous étions trois" est un drame psychologique qui a pour cadre une petite auberge à la campagne et pour héros trois hommes mûrs et une femme plutôt mystérieuse dont la présence à l'auberge ne se justifie que par celle du trio.

Trois hommes liés par une étroite amitié au collège se sont promis de se retrouver un jour lorsqu'ils seraient "arrivés" dans la carrière de leur choix. Au jour fixé, les téléspectateurs trouveront au lieu du rendez-vous deux héros. Le troisième se fera attendre; il a ses raisons pour oublier la convention établie entre lui et deux de ses camarades. Le dialogue habilement mené nous apprendra le passé de chacun des héros de "Nous étions trois". On connaîtra peu à peu le caractère intime de ces hommes que la vie a modelés d'une façon étonnante depuis leur sortie du collège.

Cette étude de caractères permettra aux téléspectateurs de comprendre pourquoi ce rendez-vous décidé depuis tant d'années menace de tourner au tragique. On comprendra également le rôle capital de la femme mystérieuse qui, ayant d'abord voulu se dérober à la conversation des deux premiers hôtes de l'auberge, finit par dénouer toute l'intrigue par sa seule présence.

La distribution de "Nous étions trois" est assurée par François Rozet (Pierre Bataillé); André Fou-

cher (Marcelin Hogier); Marcel Cabay (Tristan Hilar); Tania Fédor (Denise) et Rose Rey-Duzil (la patronne de l'auberge).

La pièce sera présentée dans des décors de Pierre Delanoe, avec des costumes de Janine Caron. C'est une réalisation Bruno Paradis.

les Collégiens troubadours aux pays des champignons

C'est dans des costumes pour le moins passés de mode que les Collégiens troubadours se présenteront aux téléspectateurs, mercredi 5 février, à 7h.45 du soir. Toujours aussi espiègles, les quatre compagnons pour qui le nom de la ville qu'ils veulent visiter est riche de réminiscences historiques, descendront du train vêtus de l'uniforme des grenadiers de la Garde de Napoléon. Mais ils s'apercevront bien vite que la petite ville de Waterloo, dans les Cantons de l'Est, n'a rien de commun avec la célèbre ville belge du même nom.

Revenus à la réalité, les Collégiens troubadours s'inspirent toutefois de leur aventure pour chanter "le Rêve Tpassé", chanson bien connue qui évoque l'époque napoléonienne.

A Waterloo, les Collégiens troubadours visiteront les fameuses cultures de champignons qui constituent la principale industrie de cette ville. Et ils ne manqueront pas de les savourer, cuits sur un feu de bois. Cela leur rappellera deux chansons bien appropriées aux circonstances, "C'étaient deux champignons" et "Feu de bois".

Cap aux Sorciers

Les téléspectateurs qui connaissent bien Fabienne, une des principales vedettes de "Cap-aux-Sorciers" savent que la jeune fille est terriblement orgueilleuse et colérique. C'est d'ailleurs un trait de famille qu'on retrouve chez le Capitaine Aubert, chez sa fille Brigitte (madame Eudore) et chez ses deux autres petites filles Anne (la Nichouette) et Clémence.

Mais ce défaut est encore plus accentué chez Fabienne qui a une personnalité très forte. Depuis que Marin l'a abandonnée elle est profondément blessée dans son amour-propre. On verra lors du prochain épisode de "Cap-aux-Sorciers", jeudi 6 février à 8 heures du soir, que Fabienne se met martel en tête à la pensée que la nouvelle va se répandre au village. Elle appréhende déjà l'humiliation qu'elle en subirait. La malheureuse jeune fille vit dans une tension nerveuse continuelle et il est à craindre que le moindre heurt de la part de sa famille, de ses amis ou de son patron par exemple ne mette le feu aux poudres.

La distribution de "Cap-aux-Sor-



Le Trèfle à 4 feuilles

ELIZABETH CHOUVALIDZE et JACQUES ZOUVI sont les sympathiques protagonistes du téléroman pour les jeunes, le Trèfle à 4 feuilles, un texte d'Alex Pelletier. Malgré les événements tragiques de cette histoire romancée de la révolution irlandaise au XIXe siècle, les deux jeunes héros semblent connaître de bons moments, comme on peut le voir dans cette photo. Le Trèfle à 4 feuilles, à l'horaire chaque vendredi à 5 h. 30, est une réalisation Pierre Lebeuf.

Café-Concert CHRC

Tous les soirs à neuf heures, le Café-Concert CHRC lève le rideau sur un grand spectacle musical, présentant un vif intérêt au point de vue varié.

Les têtes d'affiche des quatre coins du monde figurent à cette émission. Passant du plus moderne au plus classique, s'arrêtant à l'occasion au ballet, à l'opéra, au music-hall, il traduit toujours le plus grand souci de qualité et de bon goût.

Le Café Concert CHRC ouvre ses portes du lundi au vendredi, à 9.00 hres du soirs, toujours 800 à votre radio.

Démonstration d'hypnodontie à "C'est la vie"

A l'émission "C'est la vie", mardi 4 février, à neuf heures du soir, les téléspectateurs pourront prendre connaissance d'une nouvelle méthode d'anesthésie employée en chirurgie dentaire. Il s'agit de l'hypnodontie, technique utilisée avec succès par le Dr Paul Dionne, professeur à la faculté de Chirurgie dentaire de l'Université de Montréal.

L'animateur de "C'est la vie", Alban Flaman, invitera donc le Dr Dionne à procéder à une expérience d'hypnodontie sur un patient et à expliquer aux téléspectateurs les avantages de cette méthode pour le

(Suite à la page 8)

JOS. PARADIS

AGENT

Produits IMPERIAL

Produits ESSO Imperial

Stove Oil, pour poêle, Huile à fournaise, Fuel Oil, Diesel Oil, Gasoline, Huile à moteur. Réservoir, Esso Rad Anti-Freeze.

43, Rue Collin, Tél.: 138 Montmagny, P.Q.

ATTENTION

Acheter vos meubles directement du manufacturier

SPECIAL

Set de salon 3 mx. à partir de \$ 129.00
Fauteuil berçant à partir de \$ 37.00

LES ATELIERS MERCIER ENR.

82, Ste-Brigitte, Montmagny, Qué. Tél.: 535

ABONNEZ-VOUS!

AUX REVUES
QU'É VOUS AIMEZ!

Vous économiserez

et vous serez sûr de les avoir

3,600 PUBLICATIONS ET REVUES

AMÉRICAINES, ANGLAISES, CANADIENNES

Pour tous renseignements, communiquez avec

Le PEUPLE 6, RUE DU PEUPLE, MONTMAGNY Tél: 533

AMERICAN HOME
LIFE
TIME
HOLIDAY
POST
ESQUIRE
MACLEAN'S
FORTUNE
NEWSWEEK
LOOK
NATIONAL
GEOGRAPHIC,
ETC...

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



Mort de M. Numa Beaumont

Nous apprenons avec vif regret le décès de M. Numa Beaumont, entrepreneur-peintre de notre ville, survenu à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, mercredi le 29 janvier. Il était âgé de 68 ans, et 3 mois. — Sa mort affecte une famille avantageusement connue et estimée de notre localité. La disparition de M. Beaumont laissera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un citoyen qui possédait le sens du devoir et ses qualités remarquables lui avaient mérité l'estime de tous ses concitoyens. — Lui survivent outre son épouse dame Imelda Beaumont, un fils, Roger, de Chicoutimi. Ses filles: Mme Roméo Couillard (Simonne), Mme André Béchard (Yvette), Mme Michel Collin (Marie-Paule), Mme Claude Roy (Liliane), de St-Jérôme, et Mlle Jeannine Beaumont. — Ses soeurs: Mmes J. A. Chevron (Marie), de Pointe au Père et Joseph Blanchard (Corinne), de notre ville. Sa belle-mère, Mme G. De Beaumont, Montmagny. Ses beaux frères et belles-soeurs: M. et Mme Camille Beaumont, Cesta-Misa, Calif M. et Mme Ernest Beaumont, du même endroit; M. et Mme Emilien DeBeaumont, Topsfield, Mass; M. et Mme Rolland DeBeaumont, Lauzon, et Mme Edouard Guay, également de Lauzon. Ses gendres MM. André Béchard, Roméo Couillard, Michel Collin, Claude Roy. Une belle-fille, Mme Roger Beaumont (Jeannine Fiset); ses petits-fils et petites-filles Mireille, Guy, Bernard, Denise et Lucie Couillard; Raymond, Claude, Solange, Jeannine, Louis et Marcel Béchard; Lyse, Jacques, Richard, et Hélène Collin; Raymond et Denis

LES INSTITUTRICES.

(Suite de la page 2)
Mlles Antoinette Pelletier, Riv-Ouelle; Florence Pelletier, St-Pacôme; Colette Raymond, St-Onésime; Germaine Landry, St-Denis, Pauline Lévesque, St-Gabriel; Denise Levesque Ste-Anne. La partie récréative permit d'entendre les institutrices dans quelques pièces de chant. M. Louis de G. Fortin, comme toujours a su apporter sa collaboration dans "Invitation à la musique". Un groupe de jeunes étudiants et étudiantes intéressèrent vivement l'auditoire par quelques pièces de folklore et un sketch populaire. M. Lauréan Tardif, étudiant, agissait comme maître de cérémonie. Le goûter avait été préparé par Madame Charles Gagné.

Votre premier placement

Au cours des années, l'expérience acquise en s'occupant des finances de milliers de familles a démontré que l'assurance-vie devrait représenter le premier placement d'un homme. L'assurance-vie... voilà le placement qui assure à votre famille une protection immédiate... le placement qui constitue une base solide pour votre avenir financier.

RENE ADAM

L'Islet

P. Q.

Tél. 29-s-3

SUN LIFE DU CANADA

FUNERAILLES DE

(Suite de la page 3)

rius, Gérard, Ovila, Lucien et Eugène Gaudreau, ses gendres MM. Henri Cloutier, Emile Morin et Pierre

Roy. Il laisse en outre de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence, rue St-Jean-Baptiste, et les funérailles auront lieu samedi à 10 heures, en l'église St-Thomas de Montmagny. La direction de ces funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, de notre ville. Nous prions Madame Beaumont ainsi que tous les membres de sa famille, d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

Casault, ses beaux-frères MM. Adé-lard Morin, Eugène Thibault, Hibrahime Joseph Minville, Henri Thibault. Son petit-fils Jeannot Godin ses neveux MM. Jean Clément et Paul Minville à la suite des membres de la famille MM. Philippe Onier, Joseph, Louis-Aimé, Raoul-Aimé et Jean-Pierre Gaudreau, Raoul Poirier, Armand et Odilon Dominique, Robert Chabot, Emmanuel Dion, Maurice Proulx, Gérard Lacombe, Gérard Thibault, Philippe Casault, Marcel Casault, Georges Mercier, Omer Gaudreau Rivière Sud, Odilon Couture, Samuel Caron, Bertrand Boulet, Proculus Gaumond, Georges Henri et Noël Moreau, Maurice Chabot, Odilon Robin, Ernest Collin, Jean-Claude Coulombe, Maurice Godin, Marcel Coulombe, Bertrand Collin, Guy Boulet, Laurent Robin, Valère Lacombe et beaucoup d'autres dont il serait trop long d'énumérer tous les noms.

Outre les parents déjà mentionnés il laisse ses beaux-frères MM. Hibrahime et Joseph Minville, Henri Thibault, Adé-lard Morin, Eugène Thibault de Montmagny, Louis Morinde Waterbury, Albert Morin, Napoléon et Joseph Laferrière et Léon Bouffard de St-Paul. Ses belles-

soeurs Mme Hibrahime Minville, Mme Henri Thibault, Mlle Alice Minville de Montmagny, Mme Vve Archille Gaudreau, Mme Eugène Gaudreau et A la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison de M. Laurent Normand de St-Pierre.

COURS DE PROSPECTION

DU 3 MARS AU 27 MARS 1958

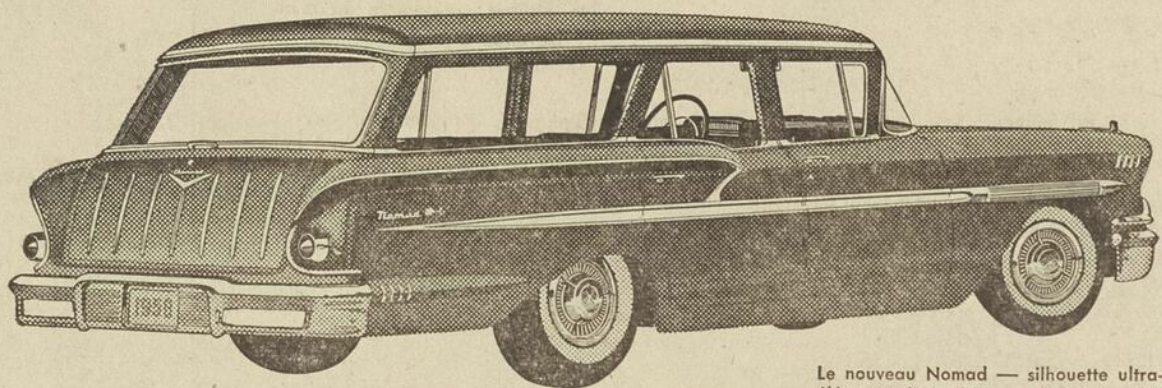
COURS "160 heures" donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines du Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.

SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.

CONDITIONS: \$15. Aucun examen d'admission.

S'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 1er mars.



Le nouveau Nomad — silhouette ultra-moderne, élégance distinctive... 4 portes, 6 places.

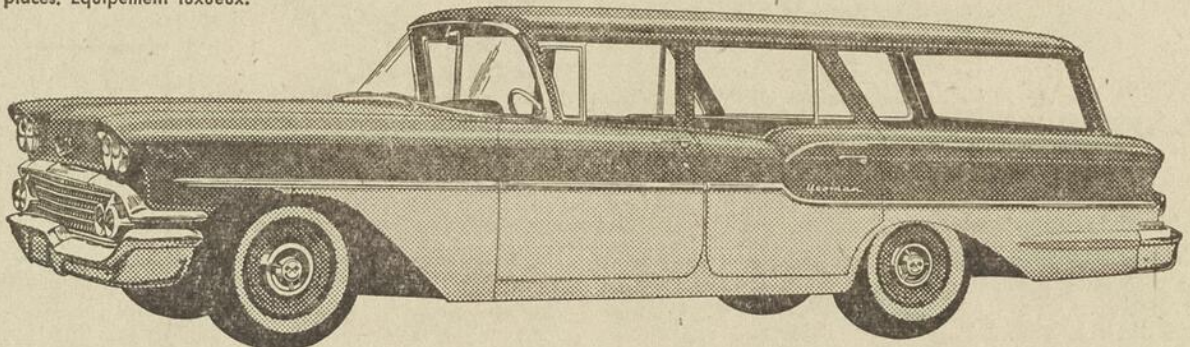
CHEVROLET

crée un nouveau style de

STATION WAGON !



Deux nouveaux Brookwood — 4 portes, 6 places; 4 portes, 9 places. Equipement luxueux.



Deux nouveaux Yeoman — 2 portes, 6 places; 4 portes, 6 places. Splendides intérieurs tout en vinyle.

Plus longs et plus bas... avec leur nouveau style Sculpturamic... les nouveaux station wagons Chevrolet sont de pures merveilles. Leur construction facilite le chargement, améliore la tenue de route, accroît le plaisir de conduire. Tous les cinq sont... "presque trop beaux pour être vrais".

Jamais station wagon n'a porté aussi allègrement sa charge et offert autant de confort aux voyageurs! La nouvelle suspension standard Chevrolet, à ressorts à boudin aux quatre roues,

amortit parfaitement tous les cahots... et la nouvelle suspension pneumatique Level-Air, facultative, maintient le station wagon de niveau sans égard à la charge ou au nombre des passagers.

Vous avez le choix de modèles deux ou quatre portes, six ou neuf places, pourvus d'un vigoureux moteur V8 ou 6. Rendez-vous chez votre dépositaire Chevrolet et examinez bien les station wagons les plus beaux et les plus confortables qui soient.

Une valeur General Motors

CHEVROLET

'58!

C-1358CF

Voyez chaque lundi soir l'émission "Porte ouverte" et chaque mercredi l'émission "Chevy Show", une heure de variétés musicales. Consultez l'horaire de votre station de télévision.

Garage Caron & Morin Inc.
L'ISLET

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DEPUTE DE MONTMAGNY

100, Carré d'Youville, Québec — Chambre 530

Pour toutes vos assurances
consultez**Philippe Roy Inc.**Courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNYBureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240
Tél: 92**ASSURANCES****"La Laurentienne"**

Assurance sur la vie

Jean-Marie PROULX

MONTMAGNY,

Feu, Automobiles,

Responsabilités, Accident.

HEBERT & PROULX

TEL.: 1001

**Jean-Paul
CLOUTIER**

B.A.

Licencié en
Sciences Commerciales**Maurice
CLOUTIER**

B.A., L.L.L.

Notaire

**Gaston
CLOUTIER**Courtier
d'AssurancesMaurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montmagny

Cité de Montmagny,

P. Qué.

Alex. Chouinard, C.R.

— AVOCAT —

38, rue St-Louis — Tél: 48

MONTMAGNY

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres en
électricité**ROGER PROULX**

ENT-ELECTRICIEN

Rue Ste-Marie — Tél: 265-W
MONTMAGNY

Tél: 462 Casier Postale 397

Dr. Germain FORTIN
Médecin-ChirurgienSpécialité: Maternité et
Gynécologie9 Ste-Julie — Montmagny
(Voisin Hôtel de Ville)**Dr ANTOINE FISET**

Médecine générale

&

Obstétrique

8, rue St-Jean-Baptiste

(Face à l'Eglise St-Thomas)
Tél: 755 — MONTMAGNY**Dr Edgar DENAULT**Médecin-Chirurgien
Rayons X Ultra-SonsBureau: 11h. à midi
1h. à 5h. p.m.

tous les soirs sauf samedi

Rue St-Ignace — Tél: 384

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien

Vente d'accessoires électriques

Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 209

— MONTMAGNY —

CHRONIQUE SCIEN.

(suite de la page 2)

te de compromis, un équilibre, grâce auquel la planète continue de se mouvoir mais sur une orbite autour du soleil. La planète garde sa vitesse, mais sa distance moyenne par rapport au Soleil reste toujours la même parce qu'elle se meut autour de lui dans une orbite elliptique constante. Le mouvement des lunes autour de leurs planètes respectives obéit aux mêmes principes.

Et c'est par la même raison qu'un satellite artificiel ayant atteint la vitesse de quelque 30.000 kilomètres à l'heure se maintient dans son orbite autour de la Terre, en équilibre entre la vélocité et l'attraction de notre planète. Cependant, dans le cas des satellites artificiels, situés à quelques centaines de kilomètres de la Terre, où la friction de l'air se fait sentir encore dans une certaine mesure, celle-ci ralentit peu à peu leur mouvement. A cause de cette perte de vitesse, la gravité reprend tous ses droits, et le satellite tombe lentement, puis finit par plonger vers la Terre et se désintégrer sous l'effet de la chaleur produite par la friction de l'air plus dense des basses altitudes. (UNESCO)

**CINEMA
TACHE**

Dim. Lun. Mar.

2, 3, 4 février

**Le secret du
Chevalier noir**

Alan Ladd,

P. Medina

:o:

Mercredi — Jeudi

Vendredi — Samedi

5, 6, 7, 8 février

Ecrit dans le ciel

J. Wayne,

Claire Trevor

**CINEMA
LAFONTAINE**

Samedi Dimanche — Lundi

1, 2, 3 février

**Goubbiah
l'homme de la mer**

Jean Marais, Delia Scala

Adm. pour ce film: 0.68

★

Dr M. LAVERDIERE

Chirurgien-Dentiste

20, de la Gare Tél: 293

MONTMAGNY

**ECOUTEZ A
CKBM**

du lundi au vendredi

L'EPAVE

à 10 hrs a.m. et à 7 hrs 15 p.m.

LE MAUVAIS PARTAGE

à 10 hrs 30 a.m. et à 7 hrs 35 p.m.

— ● —

Deux populaires romans radiophoniques

Cartes d'Affaires**"Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."**

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIES

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.

P.-R. Thivierge, C.A., Raymond Kirouac,

C.A., André Gagnon, C.A., Gérard Beaulieu, C.A.,

71, rue St-Pierre, Québec. — Tél: 5-4955

**Caron, Corriveau Renaud,
COMPTABLES AGREES**

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.

Edifice Caisse Populaire

86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél: 895

Résidence: 16, rue Ste-Marie — Tél: 702

MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP

Téléphone: 72

PARE & DAVELUY
AVOCATSRue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY
(Edifice ALLARD)

Téléphone: 194

Jos. MARINEAU

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.

NOTAIRE

Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767

2, Rue St. Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.**DENIS GOBEIL, L.L.L.**

Avocat

34, rue de la Gare,
Montmagny, Tél: 1183

Heures de bureau: 9 h. à 6 h.

Le soir: de 7 h. à 9 h.
sauf le lundi et le samedi.

Téléphone: 1001

GEORGES HEBERT

NOTAIRE

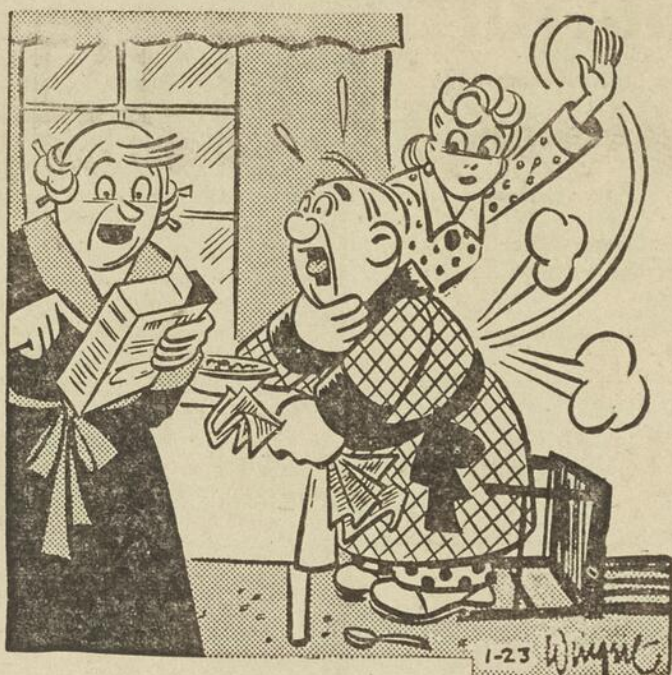
64, rue DU DEPOT,

— MONTMAGNY



Ils auront au moins un petit souci, pour une fois, demain matin.

HUBERT



Chers enfants... Chaque boîte contient une triple fusée en plastique.

PARLONS TELEVISION

(Suite de la page 5)

traitement des dents.

Pour les besoins de la cause, l'émission sera télédiffusée en direct de l'Université de Montréal par l'entremise de l'unité mobile de Radio-Canada. La démonstration donnée par le Dr Dionne remplacera le sketch présent d'habitude pour illustrer le sujet traité.

"C'est la vie" est une réalisation de Jean St-Jacques.

Les Belles histoires des pays d'en haut

Les téléspectateurs se demandent encore, depuis la dernière émission du roman de Claude-Henri Grignon, "les Belles Histoires des pays d'en haut," si Alexis se laissera séduire par la proposition de Wabo ou s'il respectera ses engagements envers l'entrepreneur Beemer.

Lundi 3 février, à 8 heures du soir on retrouvera le jeune homme dans la cabane de Wabo où viendront tour à tour Donald, Jambé-de-bois, le curé Labelle, Arthur Buies le père Lalogue et même Séraphin.

Sauf l'avare, qui désire ardemment le départ d'Alexis parce qu'il préférerait prendre le père Lalogue comme contremaître des travaux du chemin de fer, tout le monde s'efforce de retenir l'imprudent jeune homme. Alexis écouterait-il la voix de la raison, de l'amitié et de l'amour ou se laissera-t-il tenter par l'appât du gain? C'est ce que nous apprendra l'émission de lundi prochain.

Fernand Quirion réalise "Les Belles Histoires des pays d'en haut."

Raymond Levesque à Music-Hall

Lors de la prochaine émission de la populaire série de variétés "Music-Hall", dimanche 2 février à 8h. du soir, l'hôtesse attitrée de la série, Michelle Tisseyre présentera aux téléspectateurs un quintette de chanteurs noirs appelés les Delta Rhythm Boys.

Ces cinq artistes se sont acquis une réputation enviable en chantant dans les meilleurs cabarets de Paris où ils ont tenu l'affiche pendant plusieurs mois. Ils ont du rythme comme leur nom le laisse supposer et un entrain communicatif qui passe la rampe.

Cette émission nous permettra d'ap
(Suite à la page 10)

Chers contribuables du Quartier-Centre



Vous m'avez fait confiance il y a trois ans, j'ai fait à l'Hôtel de Ville ce que je vous avais promis, c'est à dire prendre vos intérêts et ceux de notre ville.

Je n'ai pas toujours eu le support de certains échevins, même des fois j'ai dû lutter à six contre un.

On m'avait promis que je n'aurais pas d'opposition, mais ce n'était que pour m'endormir, car à la dernière minute on m'a trouvé un adversaire; l'ami Jean-Paul Léveillé.

veillé que j'ai aidé de plusieurs façons, qui a travaillé avec moi pour la même compagnie et que j'ai recommandé fortement pour la position qu'il occupe présentement: aujourd'hui, celui-ci parcourt le quartier centre et essaye de convaincre les contribuables leur racontant des choses qui n'ont aucun sens de la vérité; on prétend que je suis en faveur de la construction d'un incinérateur. Nous avons encore trois ans à faire avec le contrat de M. N. Ouellet, et de plus il n'en a jamais été question ni à l'Hôtel de Ville ou ailleurs.

J'ai trente années de services avec la même Compagnie et je suis bien apprécié de mes patrons, quoique en dise M. Léveillé.

Pour l'échevin Corriveau travaille-t-il dans le quartier Centre en appuyant mon adversaire! Il y a une semaine il me disait que M. Jean-Paul Léveillé n'était pas le genre d'homme désiré pour aller à l'Hôtel de Ville.

Quand à l'échevin Vézina, je n'ai jamais été capable d'avoir sa coopération, et la semaine dernière encore, il travaillait de toutes ses forces pour me trouver un adversaire; donc devant ces faits, j'ai décidé d'appuyer M. Léo Laberge.

Aujourd'hui, on vient dire que j'ai toujours fait la chicane à l'Hôtel de Ville, et que c'est moi qui ai amené l'opposition que les échevins des différents quartiers ont présentement, et que sans moi ils auraient été élus par acclamation. N'est-ce pas là empiéter sur vos droits Messieurs les électeurs!

Chers contribuables du Quartier Centre; ne vous en laissez pas imposer.

J'aurais aimé visiter chacun de vous, afin de vous faire part de ce qui s'est passé au cours de mon terme, mais je n'aurai malheureusement pas le temps de le faire.

Je vous ai fait parvenir un feuillet dans lequel je fais mention de quelques exemples. Lisez-le attentivement, et si vous me donnez votre appui, comme j'en suis convaincu, je continuerai de faire mon possible pour vous représenter honorablement et honnêtement.

Je vous remercie à l'avance de votre appui.

Robert Morin
du Quartier Centre, Candidat au siège no.2

BOUCHERIE — EPICERIE
MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811w
à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

une Dow?

D'accord!

Quand un ami visite un ami, qu'est-ce qu'il lui apporte? ... de la Dow!

Emportez-en à la maison

SEULE LA BIÈRE DOW EST CLIMATISÉE

BISCUITS À THÉ

FAITES DE VOTRE RÉUNION UNE MONDANITE EN OFFRANT LES BISCUITS À THÉ

BIEN MEILLEUR BISCUITS MONTMAGNY INC. Montmagny Québec EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER



LE PEUPLE



Vendredi 1e 31 janvier 1958

LE PEUPLE

9

Nous Avons Entendu Dire

- Que les élections municipales battaient leur plein. On ne voit cependant circuler que peu de manifestes, mais les cabales se poursuivent allègrement. C'est surtout le "porte en porte" qui est à la mode.
- Que les érudits tiendraient une assemblée à l'hôtel de Ville de Montmagny dans le cours du mois de février.
- Que les délégués libéraux du comté de Montmagny à la convention provinciale étaient partagés sur la nomination du chef du parti.
- Que deux grandes soirées seraient bientôt données au Centre Civique, un Barn Danse et une soirée de la St. Valentin.
- Que M. Paul Mercier qui avait été gravement malade se rétablissait assez rapidement.
- Que les jeunes téléspectateurs déplorent la disparition du programme Pinocchio qui était l'un de leur préféré.

- Que M. Dostaler O'Leary, journaliste bien connu et officier des relations extérieures de la compagnie Air France, viendrait donner une conférence à Montmagny en février, au club Rotary.
- Que la Légion Canadienne mettait une chaise roulante à la disposition des personnes qui pourraient en avoir besoin.
- Qu'une autre organisation, le club Rotary, offre également à ceux qui en ont besoin de leur prêter des chaises roulantes.
- Qu'une importante transaction était en cours à Montmagny et qu'elle serait complétée ces jours-ci. Nous ne pouvons en dire plus pour le moment.
- Que la soirée d'amateur de la St. Jean-Baptiste avait connu un très grand succès et que les artistes participants avaient réellement beaucoup de talent.

TUYAU SURCHAUFFÉ

Nos pompiers ont été alertés le 26 janvier pour aller combattre un commencement d'incendie qui s'était déclaré par l'effet d'un tuyau surchauffé chez M. Onésime Rousseau, sur la 7e rue. Les dégâts sont minimes.

- Qu'après avoir envisagé de faire un débat public à l'appel nominal, des candidats y ont finalement renoncé.
- Que le comité de la bibliothèque avait décidé de placer sa première commande de livres pour les jeunes.
- Que le Jeune Commerce de Québec donnait une formidable soirée au manège militaire, demain soir, à l'occasion du Carnaval.
- Que nos raquetteurs se rendraient en grand nombre à Sherbrooke, ce soir pour revenir dimanche soir.
- Que les élections fédérales ne tarderaient guère maintenant et que des démarches diverses étaient faites par les conservateurs du comté pour avoir un bon candidat.

Aux électeurs du Quartier-Ouest



Comme vous le savez, à la suite de pressions faites par de nombreux amis de toutes les classes, j'ai décidé de me porter candidat au siège No. 2 du Quartier-Ouest. Croyez bien que je ne cherche aucun intérêt personnel et que j'irai à l'hôtel de Ville dans le seul but de servir mes concitoyens. Depuis trente années, je suis à l'emploi de la compagnie Bélanger et je crois y avoir fait mon devoir. A l'hôtel de ville, je ferai donc mon devoir.

Je ne vais pas là, comme l'ont prétendu certains de mes adversaires, pour faire de la politique. La seule politique que j'entends y faire est municipale et elle consiste pour moi à adopter des mesures qui sont de nature à servir le bien commun et le bien-être de tous mes concitoyens.

Bien que je ne sois pas riche, avec le peu d'instruction que j'ai, je compte des amis dans toutes les classes de Montmagny et cela parce que je n'ai jamais hésité à faire connaître mes idées et à agir franchement avec tout le monde. Vous savez tous que je ne suis pas un "suiveux" et que j'ai la franchise de mes opinions. A l'hôtel de Ville, je compte agir avec la même sincérité et mes actes seront toujours ceux d'un homme franc et libre qui n'a comme guide que les intérêts de son quartier et de sa ville.

Je sais que dans une campagne électorale, certains esprits échauffés se laissent emporter à dire des choses déplacées. Je pardonne d'avance à ceux de mes adversaires qui se laisseraient égarer dans cette voie. Pour moi, je n'ai pas l'intention de médire de personne et je veux que cette lutte reste propre et sans personnalités. Une fois élu, ceux-là même qui parlent contre moi pourront venir me voir sans crainte. Je les aiderai si je le peux comme je l'ai toujours fait dans le passé.

Élevé pauvrement, orphelin de bonne heure, j'ai toujours appris à ménager. Je crois que je peux assurer les contribuables que ma politique à l'hôtel de ville sera de ménager l'argent du public et avant d'engager ma décision au sujet des affaires importantes, je prendrai toujours tous les renseignements nécessaires et les conseils auprès des gens qualifiés de Montmagny afin d'éviter le gaspillage et de prendre la meilleure décision.

J'ai confiance à mes amis qui me connaissent depuis plus de cinquante ans.

Maurice Fréchette.

AGISSONS IMMEDIATEMENT!

Faisons faire des travaux en
FEVRIER et MARS

**Réparons! - Remplaçons!
Renovons! - Peinturons!**

NOUS NOUS RENDRONS SERVICE A NOUS MEME EN FAISANT
EFFECTUER NOS TRAVAUX IMMEDIATEMENT.

Compliments des

Industries ROY Ltée

Fabriquants de mobilier scolaire
Atelier de mécanique

Tél.: 474

Montmagny

Avec les compliments de:

Jean-Paul Bouchard

entrepreneur - peintre

22, 3e Avenue,

MONTMAGNY

Tél. 406

Hommages de

**Electrical Manufacturing
Co. Ltd**

Montmagny

Tél.: 235

Hommages de

**A. BÉLANGER
LIMITÉE**

MONTMAGNY, P.Q.

CONSULTEZ VOTRE

Bureau National de Placement à

Commission d'assurance
chômage **Montmagny, Tél.: 47**



Pour le cadeau le plus apprécié

Donnez la joie d'entendre

à quelqu'un que vous aimez

APPAREILS ACOUSTIQUES
de qualité

Pharmacie Bergeron

Rue St. Jean Baptiste Montmagny

Tél.: 333

L'honorable Jean Lesage préfère la politique fédérale

Donnant corps à une rumeur qui circulait depuis quelque temps, un groupe de libéraux provinciaux s'est rendu à Ottawa, vendredi dernier, pour y proposer au député fédéral du comté de Montmagny-l'Islet, l'hon. Jean Lesage, de poser sa candidature à la prochaine convention pour le choix du chef du parti libéral provincial.

On sait en effet que la Fédération Libérale tiendra son congrès à Québec au cours du mois de mars afin de se donner, éventuellement, un nouveau chef ou de confirmer M. Lapalme dans ses fonctions actuelles.

Il semble qu'un certain nombre de libéraux provinciaux souhaitent de voir une nouvelle personnalité prendre les rênes du parti et qu'ils avaient porté leur dévolu sur M. Lesage qui est considéré comme l'un des chefs de file du groupe canadien français du parti libéral fédéral. La rumeur de la proposition faite à M. Lesage s'était répandue de façon assez persistance depuis quelques semaines dans les milieux politiques et s'est concrétisée, vendredi, par cette démarche envers notre député fédéral.



L'intéressé a fait connaître, dès samedi, qu'il avait décliné l'offre qui lui était présentée qu'il préférerait rester dans l'arène fédérale. M. Lesage ne sera donc pas candidat à la direction du parti libéral provincial lors de la convention de mars.

PARLONS TELEVISION

(Suite de la page 8)

plaudir une autre vedette également très aimée des Parisiens, un jeune chansonnier de chez-nous rentré au pays depuis peu après un séjour en France où il a connu la célébrité: Raymond Lévesque. L'auteur de chansons aussi délicieuses que "Les trottoirs", "A Rosemont sous la pluie", "Quand les hommes vivront d'amour" et "Une petite Canadienne" interprétera à "Music-Hall" quelques-uns de ses refrains les plus popula-

res. On sait que le sympathique jeune chanteur fera ses débuts comme co-février au "Téléthéâtre" lors de la création de la dernière oeuvre dramatique de Marcel Dubé "Médée". Raymond Lévesque interprétera le rôle-titre de ce "drame-comique".

On remarquera parmi les autres artistes invités de Music-Hall, dimanche prochain, la basse Denis Har médien à la télévision mardi le 18 bour qui chantera un pot-pourri de vieilles mélodies toujours populaires;

Les ACIDES des REINS Gâchent votre Repos

Beaucoup de gens semblent ne jamais avoir une bonne nuit de repos. Ils se tournent et se retournent—blâment leurs nerfs—quand il devraient peut-être blâmer leurs reins. Les reins doivent filtrer les toxines et l'excès d'acidité, sinon les impuretés restent dans l'organisme—et le sommeil est brisé. Si vous ne vous reposez pas bien, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Elles améliorent l'état des reins, de sorte que vous vous reposez mieux et vous sentez mieux. (136-F)

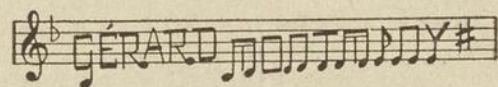
Pilules Dodd's POUR LES REINS

JUSQU'AU 31 JANVIER

Grande vente de disques

Enormes réductions

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DU CHOIX ET DES PRIX



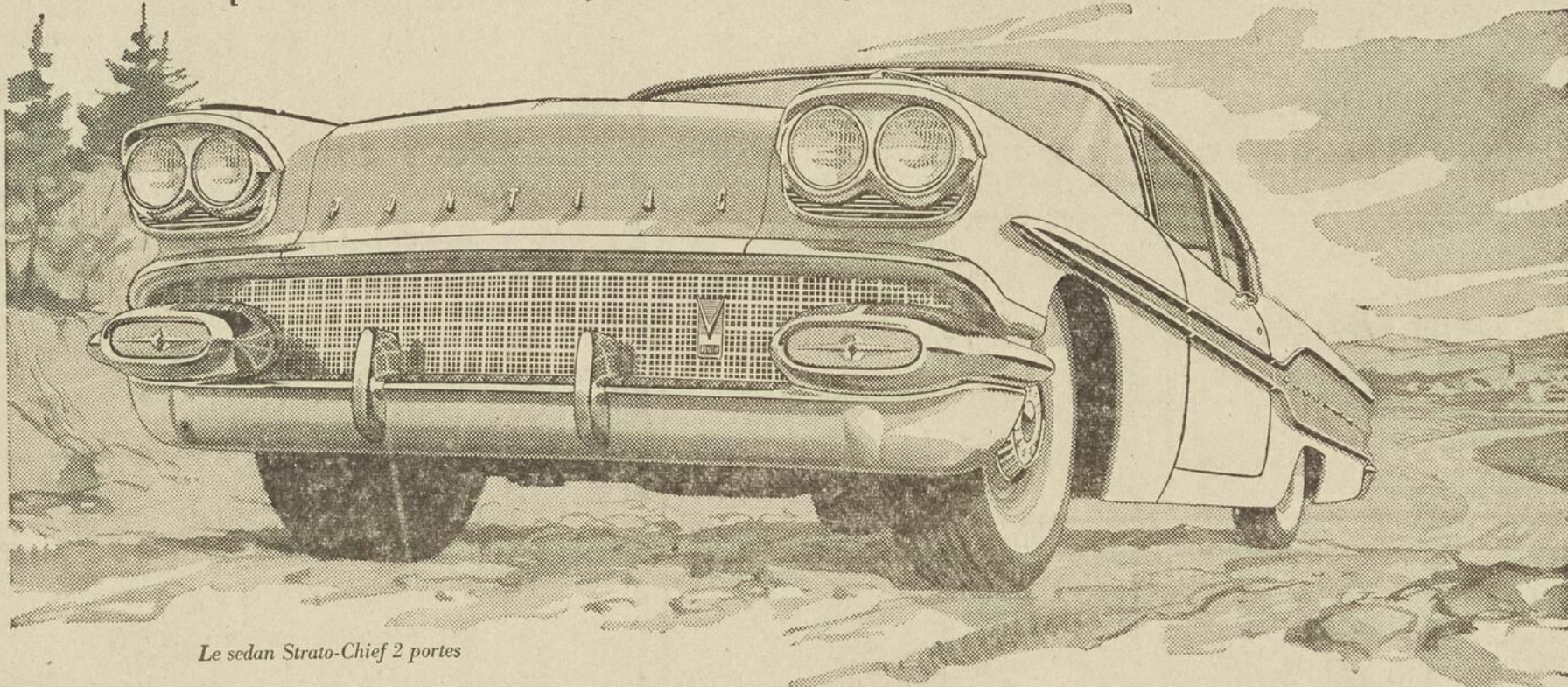
9, rue St-Louis,

MONTMAGNY

Tél. 18

PONTIAC OFFRE AUSSI CET EXTRA UN DÉGAGEMENT SUPÉRIEUR D'UN POUCE

Elle est plus basse que jamais... et pourtant, grâce à une conception technique parfaite, le dégagement de cette voiture au-dessus du sol a pu être accru d'un pouce... et aussi plus d'espace à l'intérieur! Avec la nouvelle et audacieuse Pontiac, vous pouvez maintenant rouler plus sûrement que jamais sur les plus mauvaises routes.



Le sedan Strato-Chief 2 portes

L'AUDACIEUSE NOUVELLE PONTIAC

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

P-1158AF

BEDARD

AUTOMOBILE

LTEE

RUE ST-JEAN BAPTISTE

MONTMAGNY

LA CHRONIQUE DU Ping-Pong

par Raymond Rhéaume



Toutes les équipes du circuit ont actuellement 126 parties de jouées, c'est-à-dire 6 programmes.

Ceci veut dire que les matchs qui avaient été remis ont tous été repris.

Le Nicole et le Talbot qui n'avaient pas évolué jeudi dernier l'ont fait lundi soir et le match s'est terminé par une victoire du Nicole 16-5. Ce gain permettait au Nicole de passer seul en 1ère place et il l'a conservé hier soir en gagnant 12-9 sur le Leclerc au local du Syndicat Catholique du Tttxile.

Egalement dans un match reporté à mardi dernier, le Lavallée qui était assuré de la victoire avant le dernier double, a toutefois perdu ce dernier pour terminer la soirée avec 11-10 sur le Côté.

Le Lavallée, hier soir, a défait le Fréchette 13-8 au Centre Civique; tandis que le Côté l'emportait de justesse 11-10 sur le Daveluy. Dans l'autre joute au programme, le Talbot s'est approprié d'une victoire de 12-9 sur le Marois au club "Le Bûcheron".

Plus la saison avance plus les joueurs produisent le meilleur d'eux-mêmes et plus les joutes sont enlevantes et intéressantes à regarder. J'en

profite pour réitérer à la population en général qu'elle est la bienvenue tous les soirs de match. Le Ping-Pong est un sport organisé tout à fait nouveau en notre ville et je crois que d'ici peu il aura puis une large part dans l'esprit des sportifs.

Après les matchs d'hier soir, le classement s'établit comme suit:

CLASSEMENT

	PJ	PG	PP	%
Nicole	126	85	41	67.4
Lavallée	126	81	45	64.2
Côté	126	74	52	58.7
Fréchette	126	69	57	54.7
Daveluy	126	61	65	48.3
Marois	126	59	67	46.8
Talbot	126	43	83	34
Leclerc	126	34	92	26.9

La semaine prochaine, soit jeudi le 6 février, le Marois se rendra à la Légion rencontrer le Côté; le Lavallée visitera le Leclerc au Syndicat; le Nicole recevra le Fréchette au Bûcheron; et le Talbot rendra visite au Daveluy au Centre Civique.

En terminant je voudrais souhaiter à tous les pongistes qui en cette fin de semaine se rendront au Congrès International des Raquetteurs à Sherbrooke, un bon voyage et amusez vous bien.

Distribution des prix et trophées

Vendredi, le 24 janvier, au local de la J.O.C. de Montmagny, avait lieu la remise des médailles et prix en argent du club de pêche Molson ainsi que la remise des trophées et prix du Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. Parmi les invités d'honneur, l'on remarquait M. Richmond Pelletier, directeur du Club de pêche Molson; M. Proculus Bouffard, de Lévis représentant de la brasserie Molson; ainsi que M. Paul H. Maranda, président de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc.

Le Président du Club de Montmagny souhaite la bienvenue à nos distingués visiteurs ainsi qu'aux membres qui avaient répondu en grand nombre à l'invitation du secrétaire. Il invita M. Richmond Pelletier à adresser la parole à l'assemblée. M. Pelletier fit part des avantages nombreux à participer au concours annuel de pêche Molson. Il mentionna que la Molson avait donné \$1,165 en argent aux associations, et clubs de pêche et à leurs membres qui étaient affiliés à la Fédération des Associations de chasse et pêche du Québec.

Il invita tous les membres à coopérer pour la conservation du poisson et du gibier en faisant un usage modéré tout en étant de vrais sportifs: pêcher pour le plaisir et non pour le panier.

Après la projection de film sur la chasse et la pêche, M. Pelletier donna les médailles et prix en argent du club de pêche Molson. Les gagnants sont les suivants:

M. Joseph Lachance, fils, \$30.00 et médaille d'argent.
Gérard Collin, \$15.00 et médaille de bronze.

Joseph Lachance, père, \$15.00 et médaille de bronze.

Henri Fortin, \$5.00 et médaille de tournoi.

M.J.C. Morin, St-François de Montmagny, \$15.00 et médaille de bronze

M. Antoine Paré, St-François de Montmagny, \$5.00 et médaille de tournoi.

Ensuite M. Ls. Ph. Gamache, président du Club de Montmagny, présenta les trophées et prix aux gagnants du concours de Montmagny. Voici la liste des heureux gagnants: Pour le bar:

M. Gérard Collin, 8 livres 7 onces, trophée don du Dr Marcel Laverdière et chemise blanche, don M. J.B. Couillard.

M. Joseph Lachance, Jr. 8 lbs. chemise sport don de M. Robert BOB Normand.

M. Joseph Lachance, Sr. 7 lbs 5 onces, boîte de cartouches don Handy Andy.

M. Henri Fortin, 6 lbs 9 onces, boîte de cartouches don du Club.

Pour la truite mouchetée

M. Robert Morin, 2 lbs 11 onces, trophée don du Club. Ensemble d'us

(Suite à la page 12)

Pratique de lancer

Jeudi, le 6 février, à l'Ecole Beau-bien, il y aura pratique de lancer à la mouche et lancer léger. Les participants sont priés d'apporter leur équipement, les mouches et leurres seront fournis par le Club.

Joseph Vallée, sec.-trés.
Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet, Inc.

Les anciennes familles du Québec



Lalonde
Premier ancêtre:
Jean de Lalonde



Mathieu Labat
4 - La Nouvelle-France
vers 1650

Originaire du Havre de Grâce, dans l'évêché de Rouen, Jean de Lalonde était fils de Philippe et de Jeanne Duval. Le 14 novembre 1669, devant le notaire Adhémar, il signait son contrat de mariage avec la charmante Marie Barbary. Les noces furent célébrées dans une atmosphère de gaieté et de foi en l'avenir.

A cette époque, la Nouvelle-France entrevoyait une ère de paix et de progrès. Le traité conclu avec les Iroquois en 1666 mettait fin à la guerre qui avait ravagé la colonie depuis ses débuts. C'est donc avec confiance que Jean et Marie s'établirent à la Côte Saint-Pierre, sur l'île de Montréal. Quatre enfants, dont trois fils et une fille, vinrent bénir leur union.

Mais l'accalmie dont jouissait la colonie devait être de courte durée. Dès 1684, les Iroquois recommencèrent à harceler les colons, tuant ou capturant plusieurs d'entre eux. En septembre 1687, dix Français furent tués au cours d'une escarmouche; parmi eux se trouvait Jean de Lalonde. Les victimes furent inhumées dans la baie d'Urfé, près du lieu destiné à la future église Saint-Louis. Leurs corps, retrouvés en 1866, furent transportés dans l'église de Sainte-Anne du Bout-de-l'Île.

Mort relativement jeune en défendant chèrement sa vie et celle des siens, Jean de Lalonde laissait à tous un exemple de courage et de vaillance. Ses fils Jean-Baptiste et Guillaume assurèrent par de nombreux descendants la survivance du beau nom de Lalonde au Canada.

Les débuts de la colonisation française en Amérique ont été lents et pénibles. Après plus de vingt-cinq années d'efforts, Champlain meurt en laissant un établissement qui se remet à peine de la dévastation des Kirke et qui n'est habité que par quelques familles.

Puis, la Compagnie des Cent-Associés sur laquelle on comptait beaucoup se montre incapable de remplir ses obligations. L'initiative privée y suppléera. Grâce à l'opiniâtreté de quelques esprits, la colonie vers 1650 aura pris racine malgré tout.

Qu'est-elle alors? Trois postes séparés par des milles de forêt. Québec, le plus important, est bordé de quelques arpents de culture. A peine fondé, Montréal est aux aguets, car l'Iroquois rôde. Quant à Trois-Rivières, c'est un simple entrepôt de pelleteries. En tout, une population de quelques cents âmes.

Peu de réalisations, dirait-on. Oui, mais beaucoup d'espoir. Car 1650, c'est aussi l'époque où l'immigration s'accroît et qui sera la récompense des efforts répétés depuis 1608. Parmi ces hommes de choix débarqués à Québec en ce tournant du XVII^e siècle figure Mathieu Labat, notre héros, que suivront par la suite au pays d'autres Labat dont l'un, épaulant son nom Labatt, sera la souche d'une famille célèbre plus tard pour la préparation d'ales et de bières de qualité.

La Brasserie Labatt Limitée
Trois excellentes bières brassées dans le Québec au goût du Québec:
50, IPA, Pilsener

Soudure électrique et au gaz

Emile Gendreau

En stock: Chanel et fer angle

rue Ste-Brigitte-Nord,

Tél. 687

Montmagny

CARNAVAL DE QUEBEC

PRINCIPAUX EVENEMENTS

SAM. 1 FEV. (après-midi) Courses de chiens
Courses de chevaux. (soir) Ouverture officielle du Carnaval et inauguration du Palais de Glace par Son Excellence le Gouverneur Général du Canada. Soirée d'Ouverture.
DIM. 2 FEV. (après-midi) 3ème et dernière épreuve du Derby International d'attelage de chiens. Courses de chevaux.
(soir) "Carnavalade" Spectacle au Colisée avec vedette internationale.
LUN. 3 FEV. (soir) "Carnavalade", proclamation et couronnement de la Reine du Carnaval.
SAM. 8 FEV. (après-midi) Concours de ski du Carnaval au coeur de la ville. (soir) Bal Populaire (travesti) au Manège Militaire.
Dim. 9 FEV. (après-midi) Grande parade du Carnaval.
MAR. 11 FEV. (soir) Fête de nuit des skieurs au Lac Beauport.
VEN. 14 FEV. (soir) Grand Bal de la Régence au Château Frontenac.
SAM. 15 FEV. (soir) Grande parade du Carnaval.
DIM. 16 FEV. (après-midi) Course en canots à glace à travers les glaces du St-Laurent. (soir) Danses populaires au Palais de Glace.
LUN. 17 FEV. (soir) Soirées carnavalesques et gastronomiques dans les principaux hôtels et restaurants.
MAR. 18 FEV. (soir) Feu d'artifice du Carnaval. Danses au Palais de Glace.

Pour d'autres renseignements, programme complet, écrivez
OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME,
C.P. 7 — QUEBEC 4

Montmagny sera honoré par la Ligue de Sécurité

La ville de Montmagny en la personne d' M. Louis O. Roy et du chef de police, M. Laurent Couillard, sera honorée lors du quarante-cinquième anniversaire de la Ligue de Sécurité de Québec, pour avoir réussi, au cours de l'année écoulée, à éviter tout accident mortel sur son territoire.

La nouvelle en est parvenu cette

semaine à l'hôtel de Ville alors que notre maire et le chef de police ont été invités à venir assister au banquet qui sera donné le 25 février 1958, à Montréal, pour la remise de distinctions aux villes de la Province qui n'ont pas eu d'accident mortel à déplorer en 1957.

Le maire recevra une médaille commémorative et le chef de police un diplôme signalant l'excellent travail de ses services dans les préventions des accidents. Nous offrons aux deux récipiendaires de ces distinctions nos sincères félicitations pour cette autre reconnaissance de l'efficacité de nos services municipaux.

Message de Son Honneur le Maire, M. L.-O. Roy

Mes chers concitoyens,

Vous venez, en me réélisant par acclamation maire de Montmagny, de me donner une nouvelle preuve de votre estime et de votre confiance. J'y suis profondément sensible. Depuis neuf ans, j'ai consacré à l'administration municipale que vous m'avez confiée le meilleur de moi-même. J'ai travaillé, sans relâche, avec l'aide de mes collaborateurs du conseil, pour que notre belle ville se développe et se modernise sans cesse. Humblement, je crois avoir fait oeuvre utile et que tous les citoyens de Montmagny peuvent être sincèrement fiers de leur ville. Certes, il reste encore beaucoup à accomplir et c'est à cela qu'avec le conseil que vous élirez je m'engage à travailler sans répit.

Fort de l'appui de toute la population, assuré de la bienveillante collaboration des autorités des gouvernements supérieurs, je suis convaincu que je puis continuer de mener à bien la tâche de faire de Montmagny une ville où il fait "bon vivre".

Je vous remercie de m'avoir accordé de nouveau, et d'une façon aussi éloquente, votre confiance. Croyez bien que j'en serai digne et que tous, chaque fois que cela sera nécessaire, pourront trouver chez moi la plus entière compréhension et le plus sincère dévouement.

A tous mes concitoyens, mon plus sincère "merci".

Louis O. Roy.



Actif de \$315,954. à St-Mathieu

La paroisse St. Mathieu de Montmagny dispose maintenant d'un actif liquide de \$315,954.44. C'est ce qui ressort du bilan présenté dimanche dernier aux paroissiens par le curé Joseph Brochu pour l'année 1957.

La fabrique possédait, en caisse au 1er janvier 1957 la somme de \$5,926.47. Les recettes ordinaires ont rapporté \$45,625.90. Les recettes extraordinaires, comprenant un retrait de placement de \$85,000 se sont élevées à \$92,040.27, soit un grand total de \$143,592.64.

Les dépenses ordinaires atteignaient cette année la somme de \$11,398.64 et les dépenses extraordinaires, y compris un placement de \$125.00 se sont élevées à \$125,740.00, soit un total de \$137,138.20.

Il restait donc en caisse le 31 décembre 1957 la somme de \$6,454.44.

L'actif total, au 31 décembre 1957 se chiffrait à \$315,954.44, dont \$309,500.00 de placements.

LA LEGION

(Suite de la page 2)

Après un succulent souper, le président actuel de la Filiale Bernatchez, le camarade Maurice Fournier remit un chèque pour la Polio au montant de \$100.00 à M. Maurice Gaudreau, représentant le Chapitre de Québec pour la lutte contre la paralysie infantile parmi la population.

Ce beau montant avait été recueilli dernièrement par les membres de la Légion Canadienne de Montmagny et contribuera à une oeuvre utile. Cette soirée se termina sur une note de gaieté, car des danses modernes et canadiennes étaient au programme.

Le Camarade C. Guay qui est aussi le secrétaire de la Filiale a agit comme Maître de Cérémonie pour cette circonstance et se tira fort bien d'affaires.

La Direction.



Le Salon Moderne

offre comme

SPECIAL DU CARNAVAL

PERMANENTE
PAD CHIMIQUE
\$ 4.00

COLD WAVE, \$ 5.00
MISE EN PLI \$ 0.75

Mme DANIEL MADIGAN, prop.

2 rue St-Jean Baptiste

Montmagny.

DISTRIBUTION DES...

(suite de la page 11)

tensiles de pêcheur, don Chs. Lambert, Lauzon.

M. Robert Tardif, 2 lbs 5½ onces, grille-pain don L. G. Genest.

M. André Samson, 2 lbs 1 once, canne à pêche don du Club.

M. Arthur Létourneau 2 lbs 1 once, porte-monnaie don Paul Allard.

M. Charles E. Blais, 2 lbs, "flash-light", don du Club.

Pour l'achigan

M. Roger Blanchet, 10 onces, trophée, du Club et canne à pêche don

du Club.

Pour la perchaude
M. René Létourneau, 10 onces, trophée du Club, Chaise Chromée don des Industries Roy.

Gagnants de prix de présence.

M. Léon Pelchat \$1.00 don M. Jean-Paul Léveillé.

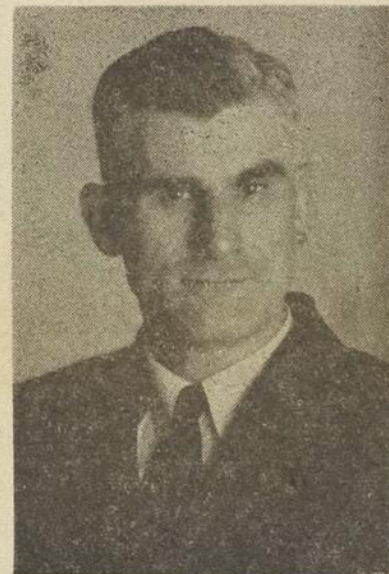
Mme René Létourneau, Caisse de Molson, don Hector Leclerc.

M. Pierre Walsh, 6 tasses en grès don Léon Michaud.

M. Mc Carty, "flash-light" don de Dubé et fils.

Sincères mercis aux généreux donateurs.

Chers Concitoyens



Je profite une fois de plus de l'hospitalité de nos journaux locaux, qu'à l'occasion je tiens à remercier, pour féliciter son Honneur le maire, monsieur Louis O. Roy, du nouveau mandat que la population vient de lui confier une autre fois. J'exprime le vœux qu'avec l'aide de tous, ces prochaines années en soient de progrès et de paix pour notre ville.

J'adresse mes sincères remerciements à tous mes concitoyens du Quartier Ouest pour la mar-

que de confiance qu'ils m'ont témoignée en renouvelant mon mandat sans opposition. Croyez bien que je suis touché par votre geste et que je vais essayer de me rendre digne de votre estime.

Je fais mon possible et je continuerai à vous représenter avec la bonne volonté que j'ai mise dans le passé, en collaborant étroitement avec tous ceux que votre vote aura choisi pour siéger au Conseil de Ville.

Votre serviteur

Adolphe Corneau,

Echevin du Quartier Ouest.

Electeurs du Quartier-Centre

Comme vous le savez certainement, à la suite des démarches pressantes d'un fort groupe de contribuables du quartier-Centre, j'ai accepté de me porter candidat au siège No. 2 de ce quartier.

J'ai le plaisir de bien connaître la plupart des contribuables de ce quartier. Depuis la mise en nomination, j'ai eu le plaisir de rendre visite à un grand nombre d'entre eux et j'ai reçu partout un accueil chaleureux pour lequel je veux les remercier.

Je crois que la plupart des électeurs me connaissent aussi. Ils savent avec quelle persévérance je me consacre aux problèmes qui se présentent à moi et ils n'ignorent pas mon dévouement envers mes concitoyens.

Je veux travailler, corps et âme, pour l'embellissement et la saine administration de notre ville, pour le progrès de son industrie.

En tout temps, quand vous aurez besoin de mes services, je serai à votre disposition. Soyez assurés que mes efforts ne seront pas vains.

J'ai confiance que vous m'accorderez vos votes.

Votre tout dévoué

Jean-Paul Léveillé.

1

J.-P. LEVEILLE

X

2

— — — —

LE QUARTIER CENTRE ELIRA
JEAN-PAUL LEVEILLE